



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Raumentwicklung ARE
Office fédéral du développement territorial ARE
Ufficio federale dello sviluppo territoriale ARE
Uffizi federal da svilup dal territori ARE
Federal Office for Spatial Development ARE

CONSTRUCTIVE ALPS

Prix international pour la rénovation et la construction durables dans les Alpes

La Suisse lance un Prix international d'architecture

Prix d'architecture transalpin: 50'000 euros pour la rénovation et la construction durables

La Suisse lance avec «Constructive Alps» le deuxième prix international d'architecture pour la rénovation et la construction durables dans les Alpes. Les modalités de participation à la première phase sont minimales, les ambitions du prix élevées : les Alpes doivent devenir un territoire exemplaire en matière de lutte contre le changement climatique.

Comment concilier la qualité de vie dans les Alpes et le respect de la nature? Le Prix d'architecture «Constructive Alps» vise à apporter des réponses à cette question. Les dossiers de candidature peuvent être soumis jusqu'au 19 février 2013 et devront porter sur des projets de construction et de rénovation dans les Alpes achevés entre 2008 et 2012 dans les catégories suivantes : industrie, loisirs, services, bâtiments d'habitation privés et bâtiments publics. Un jury international sélectionnera les lauréats l'été prochain. Le jury tiendra compte dans son choix des aspects esthétiques et de nombreux critères de durabilité : desserte par les transports publics, choix de matériaux de construction écologiques ou mode de construction privilégiant l'efficacité énergétique.

Construire pour des Alpes «zéro carbone»

«Constructive Alps» est la contribution suisse à la mise en œuvre du Plan d'action climat de la Convention alpine. Avec ce Plan d'action, les États alpins se sont engagés en 2009 à faire peu à peu des Alpes un territoire exemplaire en matière de lutte contre le changement climatique (voir encadré). La construction et la rénovation durables jouent ici un rôle prépondérant : les ménages consomment en effet dans les Alpes autant d'énergie que le secteur des transports dans son ensemble. L'énergie, produite essentiellement à partir de fioul et de gaz naturel, sert avant à chauffer et à climatiser les bâtiments. Les bâtiments anciens mal isolés sont particulièrement énergivores : la pierre de voûte d'une lutte efficace contre le changement climatique est donc la rénovation du bâti existant et la construction de bâtiments neufs energo-efficaces avec des matériaux de construction locaux et écologiques.

«Constructive Alps» souligne aussi les efforts engagés par la Suisse pour renforcer la coopération transfrontalière dans les Alpes, une des préoccupations majeures de la présidence suisse de la Convention (2011-2012) : le Prix est organisé en coopération avec la Principauté du Liechtenstein, et avec le soutien de l'université du Liechtenstein et de la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA).

Des modalités de candidature simples, un prix à fort impact médiatique

Un jury international présidé par le journaliste d'architecture suisse Köbi Gantenbein sélectionnera les bâtiments lauréats dans le cadre d'une procédure à deux niveaux. Pour participer à la première phase de la candidature, il suffit d'envoyer deux photos accompagnées d'un texte de motivation expliquant en quoi le bâtiment est particulièrement durable. La Suisse veut ainsi encourager le plus grand nombre possible d'architectes et de maîtres d'ouvrage de l'arc alpin à participer au concours. Le jury ira visiter les 25 bâtiments sélectionnés pour une deuxième phase et les évaluera en se basant notamment sur des critères de durabilité. Le 30 août, la conseillère fédérale en charge de l'environnement, Doris Leuthard, annoncera le nom des lauréats à l'occasion de la remise des prix au musée alpin de Berne.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Raumentwicklung ARE
Office fédéral du développement territorial ARE
Ufficio federale dello sviluppo territoriale ARE
Uffizi federal da svilup dal territori ARE
Federal Office for Spatial Development ARE

CONSTRUCTIVE ALPS

Prix international pour la rénovation et la construction durables dans les Alpes

Le Prix veut encourager les architectes et les maîtres d'ouvrage à construire des bâtiments à haute efficacité énergétique avec des matériaux de construction locaux. «Constructive Alps» souhaite également sensibiliser la population alpine au thème de la construction et de la rénovation durables : les 25 projets sélectionnés seront présentés à partir de la fin août dans une exposition au musée alpin de Berne, et la revue suisse d'architecture «Hochparterre» leur consacra un numéro spécial en allemand et en anglais. Les projets seront ensuite présentés dans le cadre d'une exposition itinérante.

Pour le plaisir de l'esprit et des sens : les lauréats de 2011

La Principauté du Liechtenstein a lancé en 2011 un premier prix d'architecture transalpin destiné à promouvoir la mise en œuvre de la Convention alpine. 201 dossiers de candidature provenant des sept pays alpins ont été soumis. Le premier prix est revenu à la Maison communale de Raggal/A, un bâtiment conçu par l'architecte autrichien Johannes Kaufmann et construit en pin provenant des forêts communales. Le deuxième prix a été attribué à la rénovation d'un bâtiment en bois construit il y a 170 ans, le «Gasthof Krone» à Hittisau/A. Le troisième prix a été décerné au complexe d'habitation Bächli, dans la commune suisse de Teufen, construit à la norme «maison passive». Le jury a également accordé un prix de reconnaissance à trois autres projets: construction du centre de production et de logistique Hilti P4 plus à Thüringen/A, rénovation de la Borgata Paraloup/I, et construction du complexe d'habitation labellisé «maison passive» Samer Mösel à Salzburg/A.

Plus d'informations sur www.constructivealps.net

La Convention alpine est le premier accord de droit international contraignant ayant pour objectif le développement durable d'une région de montagne. La Convention-cadre a été signée par les huit États alpins et par l'Union européenne en 1991. Sa mise en œuvre est précisée par huit protocoles d'application.

Les ministres de l'Environnement des États signataires ont adopté en 2009 à Évian, France, un Plan d'action climat en complément des protocoles de la Convention alpine : les États s'y engagent à prendre des mesures concrètes et à les doter des moyens nécessaires pour permettre aux Alpes de devenir un territoire exemplaire en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Personnes à contacter pour toutes questions:

Silvia Jost
Office fédéral du développement territorial ARE
3003 Berne
Tél. +41 31 322 06 25
Email: silvia.jost@are.admin.ch

Köbi Gantenbein
Président du jury
Ausstellungstrasse 25
8005 Zurich
Tél. +41 44 444 28 88
Email: gantenbein@hochparterre.ch